

passèrent Jean Descarris et Jean Leduc, le même jour que le fondateur de Montréal leur concédait des terres, soit le 18 novembre 1650.

Cet acte est si typique, il offre un tel intérêt documentaire sur les mœurs des premiers habitants du pays, que divers historiens, entre autres les abbés Faillon et Rousseau ont cru devoir le citer. Voici ce qu'en dit l'auteur de l'Histoire de la Colonie française (1) dans une note très substantielle et qui mérite d'être signalée à l'attention des générations nouvelles:

Descarris et Leduc "s'obligèrent, l'un envers l'autre, à bâtir, à frais commun, une maison, d'abord sur la concession du premier et d'y défricher dix arpents de terre; et, ensuite, à bâtir une maison semblable sur la terre du second et à y faire les mêmes défrichements. Il fut stipulé que si l'un des deux venait à tomber malade avant l'achèvement de ces travaux, l'autre serait obligé à continuer l'ouvrage, sans prétendre à aucun dédommagement, notwithstanding la maladie de son associé. Après que ces travaux eurent été exécutés sur la terre de "Descarris", la guerre qui sur-

vint n'ayant pas permis apparemment de les entreprendre sur la concession de Jean Leduc, celui-ci reçut de son compagnon la somme de 580 livres en dédommagement de ses services."

Ce genre d'association fut plusieurs fois imité dans la suite, et la pratique s'en est perpétuée jusqu'à nos jours ainsi que je l'ai constaté personnellement, il y a une quinzaine d'années, au cours d'un voyage que je faisais dans le canton Normandin, au nord du Lac St-Jean.

Toutefois, sous l'influence anglaise, l'association fraternelle se fonda avec une coutume saxonique qui avait le double avantage de mener une entreprise à bien en un rien de temps et de donner lieu à de grandes réjouissances. Je veux parler du "bee" mot anglais signifiant abeille, sans doute, pour rappeler qu'on travaillait avec autant d'ardeur que dans une ruche.

N'est-ce pas qu'il a sa valeur ce trait qui renseigne sur la difficulté que rencontrèrent nos arrières grands pères pour conquérir, à la civilisation, ce beau pays, qu'avec amour, nous nommons le Canada

(1) Faillon, tome II p. 106.

